

# Organisation du PCF à l'étranger

*Proposition soutenue par les « cellules » de Berlin, Munich, Budapest ainsi que par Jean Malik Lemaire et Guillaume Lanquepin, d'Oslo.*



Militant(e)s d'origines diverses, nous avons souhaité faire avancer la question de la structuration du PCF à l'étranger. En effet, le nombre que nous pouvions représenter est en augmentation. Cependant il nous manque clairement les structures et les liens nous permettant un plus ample développement. Cette proposition de texte fondateur est ouverte à modification et à débat de la part de tous les camarades de l'étranger ou non, intéressés par la question. L'objectif est de permettre de faire avancer la question des Français de l'étranger au moment du congrès national de juin 2016. Nous souhaitons donc rouvrir ce débat en nous inspirant du texte déjà proposé par Charlotte Balavoine, Céline Clément, Jean Malik Lemaire, Laetitia Suchecki en 2013<sup>1</sup> et en essayant d'y apporter notre contribution afin de le rendre plus précis mais aussi plus efficient. Notre démarche se veut, comme pour le reste du Parti Communiste Français, unitaire et internationaliste.

## 1. Attendus

Tout d'abord il est nécessaire de rappeler la nécessité d'organiser le PCF à l'étranger. Nécessité déjà mise en avant lors des élections législatives de juin 2012 où étaient présents les candidat-es issue-s du PCF /FDG dans les 11 circonscriptions législatives des Français établis hors de France. Ces dernières années, de nombreux Français-es ont pris part pour différentes raisons à des événements et manifestations à l'international comme lors du printemps érable. Certains étaient en effet Franco-canadiens, étudiants, enseignants, citoyens ou encore travailleurs québécois. Cependant d'autres éléments conduisent à faire cette proposition:

1. La sociologie de l'immigration française a profondément été modifiée ces dernières années notamment en Europe ( Il ne s'agit pas seulement de mobilité étudiantes, mais des mobilités pour trouver un emploi). Ces emplois ne durent pas nécessairement toute une vie, et ainsi de nombreux travailleur-euses expatrié-e-s ne maîtrisent pas assez la langue pour s'engager dans les organisations étrangères "sœurs" à supposer qu'elles existent.

2. TOUTES les organisations politiques sont structurées à l'étranger, et pour ne citer que les françaises il y a : l'UMP, PS, les centristes, le FN qui essaye difficilement de monter leur section. D'autres acteurs sont également présents à l'étranger comme le PG, Ensemble!, et dans certains endroits on peut également y retrouver le NPA voir LO. De plus, certains pays interdisent aux ressortissants étrangers qui y sont installés d'intervenir dans la vie politique nationale, et donc de militer au sein d'un parti politique.

3. Des problématiques communes aux français émigrés ont émergé : accès à la sécurité sociale et à l'éducation, droit du travail et problèmes d'accès au droit, accès aux aides sociales locales, questions liées aux bourses pour les étudiants, reconnaissance des diplômes, difficultés de retour en France, y compris parce que l'union avec un conjoint de même sexe n'y est pas reconnue ou encore parce que des problèmes politiques empêchent le rapprochement de deux personnes (récemment Elsa Lefort et Salah Hamouri).

4. En outre, il y a nécessité de suivre les adhérents et adhérentes pour ne pas perdre le lien avec eux et leur permettre de continuer leur activité militante, afin qu'ils continuent leur engagement lorsqu'ils reviennent en France. De plus, les adhérents établis à l'étranger ne peuvent pas (ou avec de grandes difficultés) participer aux consultations internes du PCF, alors qu'ils sont pourtant à jour de leur cotisation et souhaitent pouvoir participer aux choix de notre organisation. Ils ne peuvent apporter que difficilement leurs compétences spécifiques de par leurs fonctions ou leurs lieux de vie (p.ex sur les thématiques de recherche et d'enseignement supérieur, d'immigration, de politique internationale, etc.)

5. Les organisations des différents pays sont demandeuses d'avoir des liens réguliers avec notre organisation comme ils en ont avec les autres sections étrangères des différents partis. Les militants communistes installés à l'étranger sont donc des relais à ne pas négliger dans le contact avec nos organisations sœurs, et un appui dans l'analyse portée par notre organisation sur la situation politique internationale. Vivant au quotidien dans ces pays, ils peuvent nourrir et enrichir le regard porté par le PCF sur les situations politiques qui s'y déroulent.

6. Il y a à présent des élections pour les Français établis hors de France, donc un électorat et des militants, ce qui implique une nécessité de faire campagne sur ce terrain également (on pense évidemment aux législatives mais aussi aux présidentielles et européennes, à l'Assemblée des Français de l'Étranger, dans les Conseils Consulaires et aux différentes élections où les Français de l'étranger votent à l'ambassade de leur pays d'accueil).

7. D'après le Ministère des Affaires Étrangères, il s'agit de 2,5 millions de personnes, dont plus de 40% ont une double-nationalité. C'est à dire autant de communistes potentiels.

## **2.Organisation des Français de l'étranger**

Afin de permettre d'organiser l'activité quotidienne du militantisme (participation aux manifestations dans les pays d'accueils concernés, organisations de débats au sein du PCF, campagnes électorales etc), il est nécessaire de mettre en place un certain nombre de structures qui, bien que souples, doivent permettre de militer et d'offrir des débouchés concrets aux personnes intéressées par nos actions et nos idées. Le développement d'internet facilite grandement les activités communes et notre visibilité politique.

### **A) Structure du PCF de l'étranger**

Entant que communistes attachés à la structure et l'organisation de notre Parti, nous devons nous organiser à travers des instances similaires et présentes sur le territoire français, en y apportant quelques modifications liées à la réalité de notre terrain. Une fédération des français de l'étranger rattachée à des sections peut donc être créée (en suivant par exemple la cohérence des 11 circonscriptions des français-es établi-e-s hors France) ainsi que des cellules (suivant la disponibilité des forces présentes) à l'échelle locale.

### *A.1 La fédération*

La Fédération des Français de l'étranger peut regrouper les 11 circonscriptions des Français de l'étranger en fonction des découpages des élections législatives (1<sup>er</sup> circonscription : Etats-Unis-Canada, 2<sup>ième</sup> circonscription : Mexique, Amérique centrale, etc). En fonction des découpages des circonscriptions, des sections peuvent donc être créées suivant l'activité militante s'y déroulant. Le rassemblement des Français à l'étranger variant en fonction des pays, certaines circonscriptions ne contiendront peu ou pas de camarades. La fédération créée doit donc rester souple, en essayant de s'adapter aux différentes réalités.

### *A.2 Les sections*

Les sections sont créées en fonction des circonscriptions électorales. Au vu de l'étendue des territoires des circonscriptions, il ne peut y avoir un secrétaire de section mais un bureau regroupant un trésorier, et un ou plusieurs « co-secrétaires » de chaque pays. Il peut y avoir plusieurs représentants d'un pays si plusieurs cellules sont constituées dans ce dernier. La désignation d'un trésorier se fait avec la concertation de l'ensemble des membres du Parti Communiste de l'étranger. Ce bureau se réunirait au minimum tous les deux mois (en fonction de l'actualité) pour que les informations soient échangées entre les membres du bureau.

### *A.3 Les cellules*

Les cellules doivent permettre d'organiser l'activité locale des camarades.

## **B) Trésorerie des Français de l'étranger**

### *B.1 Règles générales*

Il est indispensable que les camarades puissent s'organiser dans leur militantisme pour des événements, mais aussi des formations. En effet, le lien avec les idées et actions du Parti communiste doit être maintenu, ce qui est d'autant plus important pour les nouveaux adhérents n'ayant jamais pu militer dans des cadres traditionnels du Parti. Les camarades doivent avoir la possibilité d'organiser des rencontres s'ils le souhaitent pour se former et avoir accès aux matériels nécessaires à ces formations. Par ailleurs les camarades à l'étranger doivent pouvoir participer aux événements du Parti Communiste qui ont lieu en France s'ils le souhaitent. Le Parti doit permettre à ceux dotés d'un capital économique moins important de se déplacer lors des congrès ou autres événements partisans. Pour ces différentes raisons, la question de la trésorerie doit être abordé en prenant en considération les points suivants:

## *B.2 Cotisation au PCF et votes des adhérents*

La ventilation des cotisations suit la même répartition que pour le reste du PCF. L'adhérent ne cotise de façon obligatoire qu'une seule fois à la section des Français de l'étranger, même s'il possède une section d'origine. En ce cas, il est pleinement adhérent en tant que français de l'étranger et plus en tant qu'adhérent de sa section d'origine. Évidemment, tout camarade à "cheval" entre les deux pays (voir plus) peut militer où il le souhaite. Dans tous les cas, il ne peut voter que dans la section où il cotise.

## **D) Le lien avec le national et événements du PCF**

### *D.1 Coordination des Français de l'étranger via un(e) responsable national*

Afin de maintenir un lien avec le PCF, il est indispensable qu'une personne soit responsable (par exemple au sein de la commission internationale) du lien avec les militants de l'étranger. Les coordonnées des camarades expatriés doivent être transmises au bureau des sections de l'étranger afin qu'il puisse prendre contact avec les camarades en question. De même, du matériel concernant l'international ou d'autres thématiques selon les demandes doivent être envoyés aux différentes sections de l'étranger via la fédération.

Le responsable national doit ainsi permettre la coordination des événements et activités militantes et transmettre le nom des nouveaux adhérents ( par exemple lors d'adhésions en ligne avec adresse à l'étranger) dans les sections des pays concernés afin de pouvoir joindre et contacter ces expatrié-e-s. Si des sections en France par ailleurs connaissent des militants qui partent pour une durée plus ou moins longue à l'étranger, dans la mesure du possible ces sections doivent essayer de faire passer l'information aux camarades hors de France (notamment en cochant la case "à l'étranger" dans le logiciel "cociel"). De même lorsqu'un militant retourne en France, sa section des Français de l'étranger doit transmettre l'information à la section française afin de permettre le suivi (notamment des nouveaux) camarades.

### *D.2 Représentation des camarades de l'étranger*

Lors du Congrès, la délégation des français de l'étranger doit être également présente (toujours en fonction des forces disponibles). Le but est ici principalement de pouvoir récolter des informations qui seront transmises par la suite aux camarades de l'étranger. Par ailleurs à l'image des autres camarades du PCF, ceux-ci peuvent s'exprimer lors du congrès avec leur expérience de militant des français de l'étranger et/ou de leur fédération française d'origine, ce qui ne peut qu'améliorer la qualité des débats. Dans le cas où les camarades envoyés ont adhéré directement à l'étranger sans avoir de fédération d'origine, ils peuvent prendre part aux décisions comme les statuts du PCF le stipulent. Nous demandons au Congrès 2016 de nous aider à structurer notre activité, en lien avec le CN. Au plaisir de vous croiser en manif à Bruxelles, Casablanca, Québec, Munich, Berlin, Budapest...

